

MODÈLE DE PUBLICATION AU BOAMP + JOUE **(Formulaire UE)**

BLOC 1 : SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES

Nom officiel : Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher

Adresse postale : 3 Rue Franciade

Localité/Ville : La Chaussée-Saint-Victor

Code postal: 41260

Pays: France

Code NUTS : FR245

Téléphone : 02 54 56 28 50

Fax : 02 54 56 28 55

Point(s) de contact : Françoise DELAVEAU-DESOEUVRE, responsable Pôle Santé au travail

Courrier électronique (e-mail) : assurances.statutaires@cdg41.org

Adresse(s) internet

Adresse principale (URL) : cdg41@wanadoo.fr

Adresse du profil d'acheteur (URL): <http://www.pro-marchespublics.com>

I.2) PROCEDURE CONJOINTE

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe

En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale applicable relative aux marchés :

Le marché est attribué par une centrale d'achat

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse suivante : <http://www.pro-marchespublics.com>

L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante :

Société RISK Partenaires

Centre Saint Michel

BP 80048

54203 TOUL Cedex

Tél : 03.83.63.27.28 Fax : 03.83.63.08.65

Nom de l'interlocuteur : Martin PROTTE Courriel : martin.protte@riskpart.com Tél : 06.89.05.16.31

Ou

Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher

3 rue Franciade

41260 LA CHAUSSEE SAINT VICTOR

Tél : 02.54.56.28.50 Fax : 02.54.56.28.55

Nom de l'interlocuteur : Françoise DELAVEAU-DESOEUVRE Courriel : assurances.statutaires@cdg41.org Tél : 02.54.56.28.61

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s)

Autre: veuillez compléter l'annexe A.I

Les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Par voie électronique via : <http://www.pro-marchespublics.com>

Aux point(s) de contact susmentionné(s)

Autre adresse :

La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles.

Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse : (URL) Sans objet

1.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

- Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales
- Agence/office national(e) ou fédéral(e)
- Autorité régionale ou locale
- Agence/office régional(e) ou local(e)
- Organisme de droit public
- Institution/agence européenne ou organisation européenne
- Autre (veuillez préciser): Etablissement public local à caractère administratif

1.5) ACTIVITE PRINCIPALE

- Services généraux des administrations publiques
- Défense
- Ordre et sécurité publics
- Environnement
- Affaires économiques et financières
- Santé
- Logement et équipements collectifs
- Protection sociale
- Loisirs, culture et religion
- Éducation
- Autre (veuillez préciser):

Sous quel département votre annonce doit-elle être mise en ligne : 41 (Ne cochez que le numéro de votre département)

BLOC 2 : SECTION II: OBJET

II.1) ETENDUE DU MARCHE

II.1.1) Intitulé

Marché de service relatif à une prestation d'assurance des risques statutaires pour les collectivités territoriales et établissements publics affiliés ou non affiliés au Centre de Gestion et pour lui-même.

Numéro de référence :

II.1.2) Code CPV principal

* Mots descripteurs : Services d'assurances accidents et maladie

Descripteur principal : 66512000

Descripteur supplémentaire : sans objet

II.1.3) Type de marché :

- Travaux
- Fournitures
- Services

II.1.4) Description succincte

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale Loir-et-Cher, représenté par son président, procède à la présente consultation en vue de souscrire des contrats d'assurance garantissant les risques financiers liés aux obligations statutaires des collectivités territoriales et des établissements publics du département en application de l'article 26 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et du décret n° 86-552 du 14 mars 1986.

L'adhésion à ces contrats est proposée aux collectivités territoriales et aux établissements publics affiliés ou non au Centre de Gestion. L'accord-cadre est conclu pour une période de quatre (4) ans (1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2025).

II.1.5) Valeur totale estimée

Valeur hors TVA : 14 000 000 €

Monnaie : euros – France

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots :

- Oui
- Non

Il est possible de soumettre des offres pour : sans objet

- Tous les lots
- Nombre maximal de lots
- un seul lot

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : sans objet

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des marchés combinant les lots ou groupes de lots suivants : sans objet

BLOC 3 : SECTION II: DESCRIPTION

Sans objet

BLOC 4 : SECTION III: RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession : Le marché est réservé aux entreprises d'assurance et personnes habilitées à présenter des opérations d'assurances avec ou non des intermédiaires en assurance en vertu des articles L310-1 et suivants et L511-1 et suivants du Code des assurances.

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection :

DC1 disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr>, thème : marchés publics.

DC2 déclarations du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefi.gouv.fr>, thème : marchés publics.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : sans objet

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection :

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : sans objet

III.1.5) Informations sur les marchés réservés : sans objet

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

La prestation est réservée à une profession déterminée

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

Le marché est réservé aux entreprises d'assurance et personnes habilitées à présenter des opérations d'assurances avec ou non des intermédiaires en assurance en vertu des articles L310-1 et suivants et L511-1 et suivants du Code des assurances.

III.2.2) Conditions particulières d'exécution : sans objet

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : sans objet

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif Marché public

simplifié sur présentation du numéro de SIRET :

- Oui
 Non

BLOC 5 : SECTION IV: PROCEDURE

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure

- Procédure ouverte
Procédure accélérée : NE PAS COCHER
- Procédure restreinte
Procédure accélérée : NE PAS COCHER
- Procédure concurrentielle avec négociation
Procédure accélérée : NE PAS COCHER
- Dialogue compétitif
Procédure accélérée : NE PAS COCHER
- Partenariat d'innovation
Procédure accélérée : NE PAS COCHER

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

[Le marché pour sa tranche ferme est un accord-cadre avec un seul opérateur sous forme de marché à bons de commande, sans minimum, ni maximum, fixant toutes les stipulations contractuelles \(articles R2162-1 et suivants du Code de la commande publique\).](#)

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue : Sans objet (NE PAS COCHER)

IV.1.5) Information sur la négociation : [Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations.](#)

IV.1.6) Enchère électronique : Sans objet (NE PAS COCHER)

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics

- Oui
 Non

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure : sans objet

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Date : [12 mars 2021](#) Heure: [12 h 00](#)

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés : sans objet

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

- Français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

L'offre doit être valable jusqu'au : sans objet

Durée en mois : [8](#)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date :

Heure :

Lieu :

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

BLOC 6 : SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable

Oui

Non

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : sans objet

VI.2) Informations sur les échanges électroniques : sans objet

VI.3) Informations complémentaires :

Le marché est passé sous la forme d'un marché comportant une tranche ferme et plusieurs tranches optionnelles.

La tranche ferme couvre l'assurance des risques statutaires (agents CNRACL ou IRCANTEC) pour les collectivités et établissements publics employant jusqu'à 29 agents affiliés à la CNRACL. Il s'agit d'un accord-cadre avec un seul opérateur sous forme de marché à bons de commande, sans minimum, ni maximum, fixant toutes les stipulations contractuelles (articles R2162-1 et suivants du Code de la commande publique).

Les tranches optionnelles couvrent l'assurance des risques statutaires (agents CNRACL ou IRCANTEC). Il y a une tranche optionnelle par collectivité ou établissement public employant plus de 29 agents affiliés à la CNRACL ayant délibéré pour mandater le Centre de gestion afin de participer à la consultation.

Données des contrats en cours, transmises à titre indicatif

Collectivités jusqu'à 29 agents : 162 collectivités adhérentes pour environ 1 691 agents CNRACL.

Collectivités de plus de 29 agents (tranches conditionnelles) : 23 collectivités adhérentes pour environ 1 831 agents CNRACL.

744 agents IRCANTEC sont actuellement assurés.

La plate-forme de dématérialisation utilisée est accessible via Internet à l'url suivante : <http://www.pro-marchespublics.com>

Précisions sur l'acte de candidature : un intermédiaire d'assurance, agent ou courtier, doit obligatoirement présenter une entreprise d'assurance et joindre à sa candidature le mandat de la compagnie.

Jugement des candidatures :

Conformément à l'article R2142 et suivant du code de la commande publique, les candidatures seront jugées sur les capacités professionnelles, techniques et financières des candidats.

En cas de groupement, les opérateurs doivent présenter les documents de la candidature pour chaque membre du groupement.

En cas de sous-traitance : le candidat produit les mêmes documents concernant le sous-traitant que ceux qui lui sont exigés.

En cas de groupement ou sous-traitance, le mandataire devra fournir au stade de la candidature, un document d'habilitation signé par les autres membres du groupement ou le sous-traitant et précisant les conditions de cette habilitation.

L'appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières s'effectuera de manière globale.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

Modalités essentielles de financement et de paiement

Financement assuré par mandat administratif par chaque collectivité territoriale ou établissement public adhérents ou souscripteur.

Le détail des modalités de paiement, de détermination des primes et des assiettes de cotisation est mentionné dans le dossier de consultation des entreprises.

Justification de l'absence d'allotissement : en vertu de R2113-2 et suivant du Code de la commande publique, l'absence d'allotissement est justifié par le fait que la dévolution risque de rendre techniquement plus difficile l'exécution des prestations.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Nom officiel Tribunal administratif d'Orléans
Adresse postale : 28, rue de la Bretonnerie
Code postal : 45057
Localité/Ville : Orléans Cedex 1
Pays : France
Courrier électronique (e-mail) : greffe.ta-orleans@juradm.fr
Téléphone : 02 38 77 59 00
Adresse internet (URL): <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation : sans objet

VI.4.3) Introduction de recours : sans objet

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Nom officiel Tribunal administratif d'Orléans
Adresse postale : 28, rue de la Bretonnerie
Code postal : 45057
Localité/Ville : Orléans Cedex 1
Pays : France
Courrier électronique (e-mail) : greffe.ta-orleans@juradm.fr
Téléphone : 02 38 77 59 00
Adresse internet (URL): <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>

BLOC 7 : ANNEXE A : ADRESSES SUPPLÉMENTAIRES ET POINTS DE CONTACT

I) Adresses et points de contacts auprès desquels des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

II) Adresses et points de contact auprès desquels les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

III) Adresse(s) des autres pouvoirs adjudicateurs pour le compte duquel le pouvoir adjudicateur agit

[Ne pas compléter](#)

BLOC 8 : FACTURATION

Indiquez l'adresse de facturation souhaitée et saisissez le numéro de l'avis à publier du BOAMP (situé en haut de la page)

BLOC 9 : INDEXATION DE L'ANNONCE

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur <http://www.boamp.fr> :

[Le 09/04/2021](#) [Heure : 12 h 00](#)

Objet de l'avis : [Assurance](#)

Nom de l'organisme : [Centre Départemental de Gestion de La Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher](#)

Désirez-vous faire apparaître que votre avis comporte des critères :

- Sociaux : [Non](#)
- Environnementaux : [Non](#)